



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/197

Approbation de conventions de prêts d'oeuvres par le Musée de l'armée, le Musée des troupes de Montagne, le Musée d'Histoire militaire de Lyon et de sa Région, et le Musée de Radio France, dans le cadre de l'exposition "Une Etrange défaite ?" au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme VIDAL Chloë

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETARE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/197 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PRÊTS D'OEUVRES PAR LE MUSÉE DE L'ARMÉE, LE MUSÉE DES TROUPES DE MONTAGNE, LE MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE DE LYON ET DE SA RÉGION, ET LE MUSÉE DE RADIO FRANCE, DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION "UNE ETRANGE DÉFAITE ?" AU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de son exposition intitulée « Une Etrange Défaite ? » en référence au livre de Marc Bloch, qui se tiendra du 23 septembre 2020 au 31 mars 2021, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation propose au visiteur de revenir sur ces quelques semaines décisives des mois de mai et juin 1940.

Le CHRD a souhaité emprunter des éléments des collections du Musée de l'armée, du Musée des troupes de Montagne, du Musée d'Histoire militaire de Lyon et de sa Région et du Musée de Radio France, afin de figurer au sein de cette exposition.

Les prêts concernent :

- un ensemble d'objets et costumes par le Musée de l'Armée, une paire de raquettes, un béret alpin, un insigne métallique de la ligne Maginot « On ne passera pas » par le Musée des troupes de Montagne ;
- la dérive d'un Junkers 88 par le Musée d'Histoire Militaire de Lyon et de sa Région ;
- un Microphone à ruban Marconi, 1939, par le Musée de Radio France.

Les prêts sont consentis à titre gracieux, pour la durée de l'exposition, étendue à l'enlèvement anticipé des pièces pour examen et période de montage, puis au démontage et retour soit de juillet 2020 à fin avril 2021 au plus tard.

Les biens prêtés par le Musée de l'Armée devront être accompagnés, pour chaque transport d'un convoyeur, à la charge de la Ville de Lyon/CHRD.

Le CHRD assume l'ensemble des frais de convoiement, comprenant les frais de voyage, les frais de séjour ainsi que les per diem couvrant un séjour minimum en France de deux jours et une nuit, d'un montant de 60€.

Les conventions jointes au présent rapport formalisent les conditions de ces prêts.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission **Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante** ;

DELIBERE

- 1- Les conventions de prêts à titre gratuit établies entre la Ville de Lyon-CHRD, dans le cadre de l'exposition « Une Etrange Défaite ? », et les Musées :
 - de l'armée,
 - des troupes de Montagne,
 - d'Histoire militaire de Lyon et de sa Région,
 - de Radio France,sont approuvées.

- 2- M. le Maire de Lyon est autorisé à signer les dites conventions et à les exécuter.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT